

Angers, le 1er septembre 2025

Carole DEBUT
Cheffe de division

Dossier suivi par :
Armelle BOURASSEAU
Cheffe de bureau
tél. : 02.41.74.34.72

classespresse49@ac-nantes.fr

Cité Administrative
15 bis rue Dupetit-Thouars
49047 ANGERS Cedex

L'Inspectrice d'académie
Directrice académique des services
De l'Éducation nationale de Maine et Loire

à

Mesdames les principales
et Messieurs les principaux
des collèges publics
Mesdames les directrices
et Messieurs Les directeurs
des collèges privés

Objet : « Vis ma vie de journaliste » 2025-2026

Vous avez été très nombreux à vous impliquer dans le dispositif « classes presse » depuis sa création et à sensibiliser les élèves à l'univers journalistique.

Ce dispositif, qui s'adresse à des élèves de cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}) de collège, répond aux enjeux du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, aux objectifs ministériels sur la lecture, l'écriture, l'usage du numérique en classe et bien évidemment sur l'éducation aux médias et à l'information (E.M.I.). Il s'inscrit pleinement dans la démarche de la pédagogie de projet.

Les objectifs sont riches et variés. Ils entrent dans les parcours d'Éducation à la Citoyenneté et Avenir :

- Vivre une immersion dans une activité de journalisme ;
- Apprendre la diversité de la presse et des médias ;
- Inviter chacun à interroger des articles de presse, leur contenu et leur intention (quête du sens) ;
- Permettre aux élèves d'aller sur le terrain pour récolter, analyser et transmettre l'information : « comment je m'informe, comment j'informe ».

D'autre part, ce dispositif contribue à :

- Participer à la formation de futurs citoyens responsables en les éduquant aux médias (recherche, comparaison, analyse et échange autour de l'information) ;
- Développer l'esprit critique et une éthique de la diffusion de l'information ;
- Travailler en ancrant dans le réel les compétences du socle commun (lecture, écriture, responsabilité, autonomie, travail en équipe...);
- Favoriser la démarche de projet grâce à la mise en place de dispositifs transversaux et pluridisciplinaires au sein des établissements.



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Maine-et-Loire

Division des élèves et du second degré
Bureau culture, mémoire, citoyenneté, laïcité

Si vous souhaitez candidater pour inscrire une classe dans ce dispositif et qu'elle est retenue, alors chaque élève participant aura un accès à l'information (réception pendant huit semaines du journal partenaire). Un journaliste parrain interviendra au moins deux fois dans la classe. Ses interventions porteront sur toutes les facettes du métier de journaliste et l'appui aux travaux des élèves.

Deux enseignants volontaires, dont possiblement le professeur documentaliste, encadreront les élèves.

Les élèves, répartis en groupes de 3 ou 4, vivront pleinement le quotidien d'un journaliste, de la prise d'information jusqu'à la mise en forme de la production finale. Cette dernière pourra revêtir plusieurs formes : photo avec commentaire, texte rédigé avec photo, interview filmée ou enregistrée, etc...

A la suite des avis rendus par le comité de lecture, une cérémonie de clôture sera organisée à l'attention de tous les élèves des classes inscrites, en distanciel,

le mercredi 8 avril 2026

Cette année, afin de rapprocher la mise en situation journalistique des élèves d'une réalité de salle de rédaction, le calendrier sera resserré.

Quelques dates sont à retenir :

- Entre le 3 novembre 2025 et le 13 février 2026 : 2 visites d'un ou d'une journaliste dans la classe
- Entre le 2 février et le 6 mars 2026 (congés d'hiver du 13 février au soir au 2 mars 2026 au matin) : mise en situation journalistique et formalisation du travail par groupe autour du sujet choisi par les élèves

Dix collègues pourront intégrer ce dispositif sachant qu'un établissement ne peut inscrire qu'une seule classe.

Le retour des candidatures et de la liste des élèves est fixé au vendredi 19 septembre 2025 via la plateforme Démarches Simplifiées. Le lien vers la plateforme sera inséré dans le mail d'accompagnement de cette circulaire.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à ce dispositif.

L'Inspectrice d'académie,


Sandrine BODIN